

VILLE DU PECQ

D E C I S I O N

1.1 MARCHES PUBLICS

Objet : Avenant au contrat de location et de maintenance des copieurs pour la Ville du Pecq

Anne-Laure de BROSSES, Maire de la ville du Pecq.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L. 2122-22.

Vu le Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L2122-1 et R2122-8.

Vu la délibération n°26-3-1 du 1er avril 2026 donnant délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, notamment la résiliation et l'application des pénalités, et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur :

- au seuil des procédures formalisées pour les marchés et accords-cadres de fournitures et services ;
 - à 1 500 000 € H.T pour les marchés et accords-cadres de travaux ,
- ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Vu la décision n°MP2021-03 relative à la convention de location et de maintenance de 18 copieurs E-STUDIO 2518, de 2 copieurs E-STUDIO 2329 et de 2 copieurs E-STUDIO 409S.

Vu la décision n°MP2022-01 relative à la convention de location et de maintenance d'1 copieur E-STUDIO 2515 couleur et d'1 copieur E-STUDIO 409S.

Considérant le souhait de la Ville de prolonger d'1 ou 2 trimestres selon l'échéance, l'ensemble des copieurs afin d'avoir une échéance commune pour l'ensemble de ses contrats.

Vu les devis établis cet effet.

DECIDE

De signer avec la société l'Union des groupements d'achats publics (UGAP), établissement public industriel et commercial de l'Etat créé par le décret 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, n°776 056 467 RCS MEAUX, ayant son siège 1, boulevard Archimède – Champs-sur-Marne, 77444 Marne-la-Vallée Cedex 2, un avenant au contrat pour : la location et la maintenance des 23 copieurs de la ville pour un montant total de 1 436.65 € HT soit 1 723.99 € TTC et réparti pour chaque appareil comme précisé dans le tableau suivant :



total de 1 436.65 € HT soit 1 723.99 € TTC et réparti pour chaque appareil comme précisé dans le tableau suivant :

	Modèle copieur	N° de série du Copieur	Date fin de contrat après prolongation accordée	Nom du site	DEVIS	MONTANT HT	MONTANT TTC
1	E-STUDIO2518A	CZBL12828	24/09/2026	ECOLE PRIMAIRE NORMANDIE NIEMEN	40920066	67,69 €	81,23 €
2	E-STUDIO2518A	CZBL12830	24/09/2026	ECOLE MATERNELLE JEHAN ALAIN	40920075	67,69 €	81,23 €
3	E-STUDIO2518A	CZBL12831	24/09/2026	ECOLE PRIMAIRE NORMANDIE NIEMEN	40920068	67,69 €	81,23 €
4	E-STUDIO2518A	CZBL12834	24/09/2026	ECOLE PRIMAIRE CLAUDE ERIGNAC	40920057	67,69 €	81,23 €
5	E-STUDIO2518A	CZBL12845	24/09/2026	ECOLE MATERNELLE JOSEPHINE BAKER	40920073	67,69 €	81,23 €
6	E-STUDIO2518A	CZBL12848	24/09/2026	ECOLE ELEMENTAIRE FELIX EBOUE	40920061	67,69 €	81,23 €
7	E-STUDIO2518A	CZBL12863	24/09/2026	ECOLE PRIMAIRE JOSEPHINE BAKER	40920064	67,69 €	81,23 €
8	E-STUDIO2518A	CZBL12867	24/09/2026	ECOLE MATERNELLE CENTRE	40920070	67,69 €	81,23 €
9	E-STUDIO2518A	CZBL12868	24/09/2026	ECOLE ELEMENTAIRE FELIX EBOUE	40920063	67,69 €	81,23 €
10	E-STUDIO2518A	CZBL12870	24/09/2026	ECOLE PRIMAIRE JOSEPHINE BAKER	40920069	67,69 €	81,23 €
11	E-STUDIO2518A	CZBL12876	24/09/2026	ECOLE MATERNELLE NORMANDIE NIEMEN	40920077	67,69 €	81,23 €
12	E-STUDIO2518A	CZBL12865	24/09/2026	ECOLE MATERNELLE JOSEPHINE BAKER	40920072	67,69 €	81,23 €
13	E-STUDIO409S	7019138103YLL	16/09/2026	POLICE MUNICIPALE	40919159	47,80 €	57,36 €
14	E-STUDIO409S	7019117002P2V	26/10/2026	REGIE	40920120	22,27 €	26,72 €
15	E-STUDIO409S	7019117002P7X	26/10/2026	CUISINE CENTRALE	40920111	19,32 €	23,18 €
16	E-STUDIO2329A	CPBL23573	26/10/2026	ATELIERS MUNICIPAUX	40920236	40,52 €	48,62 €
17	E-STUDIO2329A	CPBL23582	26/10/2026	BIBLIOTHEQUE 2RIVES	40920238	40,52 €	48,62 €
18	E-STUDIO2518A	CZDL17986	26/10/2026	CONSERVATOIRE	40920122	67,69 €	81,23 €
19	E-STUDIO2518A	CZDL17988	26/10/2026	1ER ETAGE N&B	40920237	77,25 €	92,70 €
20	E-STUDIO2518A	CZDL18028	26/10/2026	URBANISME	40920129	77,25 €	92,70 €
21	E-STUDIO2518A	CZDL18029	26/10/2026	VIE SOCIALE	40920112	77,25 €	92,70 €
22	E-STUDIO2518A	CZDL18136	26/10/2026	POLE EJS	40920114	77,25 €	92,70 €
23	E-STUDIO2518A	CZDL18161	26/10/2026	SERVICES TECHNIQUES	40920130	77,25 €	92,70 €
TOTAL						1 436,65 €	1 723,99 €

De préciser que le paiement interviendra trimestriellement à terme à échoir sur présentation d'une facture par matériel.

D'indiquer que les membres du conseil municipal seront informés de cette décision lors de la prochaine réunion du conseil municipal.

Le Pecq, le 18/06/2026



Le Maire

Anne-Laure de BROSSES